



Qualité de l'eau potable relativement à la présence de plomb

Plan d'action

Mise à jour n° 2, 15 novembre 2024

La campagne d'échantillonnage pour l'année 2024 visant à détecter la présence de plomb et de cuivre dans les deux réseaux de distribution d'eau potable desservant le territoire de la ville de Dollard-des-Ormeaux (en provenance de Pierrefonds et de Pointe-Claire) a été complétée.

En fonction des concentrations maximales acceptables (CMA) et à partir d'un échantillonnage effectué selon les méthodes prescrites, les résultats étaient conformes pour tous les endroits de prélèvement pour les deux réseaux de distribution.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux communiquera les résultats aux propriétaires où les prélèvements ont été effectués, conformément au guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable.

En conséquence, le plan d'action produit le 6 juillet 2023 demeura inchangé.

Publication

Conformément aux dispositions de l'article 36.2 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RLRQ c Q-2, r.40), une copie du présent plan d'action mis à jour :

- a été publiée sur le site internet de la Ville de Dollard-des-Ormeaux;
- a été mise à la disposition du ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs; et
- est disponible pour tout utilisateur du système de distribution d'eau potable de la Ville de Dollard-des-Ormeaux qui en fait la demande.

Donné à Dollard-des-Ormeaux, ce 15 novembre 2024

(original signé)

Calogero Zambito, ing.